



Strasbourg, 5 février 2019

CDPC(2019)5

COMITE EUROPEEN POUR LES PROBLEMES CRIMINELS (CDPC)

Groupe de travail d'experts sur l'intelligence artificielle et le droit pénal

PLAN DE TRAVAIL

Document préparé par le Secrétariat du CDPC
Direction Générale I – Droits de l'homme et Etat de droit

www.coe.int/cdpc | dgi-cdpc@coe.int

27 mars 2019	1 ^{ère} réunion du groupe de travail (Paris) pour préparer le questionnaire en vue d'avoir une vue d'ensemble sur la situation concernant le droit pénal matériel et procédural dans les Etats membres
Mai 2019	Envoyer le questionnaire à toutes les délégations du CDPC (Etats membres)
Septembre 2019	Délai pour les Etats membres pour envoyer leurs réponses au questionnaire
Septembre/Octobre 2019	Préparation d'une analyse des réponses au questionnaire reçues par les Etats membres
Octobre 2019	2 ^{ème} réunion du groupe de travail (Paris) pour discuter des résultats atteints et qui seront présentés à la réunion plénière du CDPC du mois de Décembre
3-6 Décembre 2019	Présentation des résultats atteints à la réunion plénière du CDPC (Strasbourg)
Janvier/Février 2020	3 ^{ème} réunion du groupe de travail (Paris). Prise en compte des conclusions du CDPC et début du travail concernant un instrument du Conseil de l'Europe/ CDPC
Juin 2020	Conférence international sur les normes communes de droit pénal sur les préjudices causés par les véhicules autonomes (ou d'autres applications de l'IA)
Septembre/Octobre 2020	4 ^{ème} réunion du groupe de travail (Paris) pour compléter le projet d'instrument en vue de sa présentation au CDPC